



Département des ressources humaines

Décision n° 2025 - 1249

Objet : Ouverture au recrutement contractuel d'un emploi de conseiller commande publique au département Finances, Marchés, Performance

Réf. : 4.2.5

Décision

La Présidente,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2020-32 du 17 juillet 2020 (point 15.1.1) portant délégation du Conseil à la Présidente, afin d'ouvrir les vacances d'emploi au recrutement contractuel et définir les conditions de rémunération,

Vu l'arrêté n°2025-66 du 8 octobre 2025 portant délégations de fonctions et de signature de la Présidente aux élus,

Vu le Code général de la Fonction Publique, notamment son article 332-8, sur l'ouverture au recrutement contractuel d'emplois vacants,

Considérant qu'au département Finances, Marchés, Performance, un emploi de conseiller commande publique, va se trouver vacant, et que compte tenu des fonctions et des besoins à satisfaire, il est nécessaire d'ouvrir cet emploi au recrutement contractuel,

Considérant que le profil de poste est le suivant :

Conseil au montage contractuel et validation juridique des procédures

- Conseil sur les marchés complexes + concessions de service + délégation de service public
- Analyse des risques juridiques, économiques et techniques liée à la procédure concernée
- Collaboration avec le service achat durable en fonction des dossiers aide à la rédaction et propositions de clauses adéquates
- Validation juridique des décisions liées à la passation des contrats et de leurs avenants
- Validation juridique des DCE rédigés par les cellules de gestion et mise en cohérence avec le SPAR (schéma de promotion des achats responsables)
- Assistance en phase d'analyse des offres
- Validation juridique des analyses (candidatures et/ou offres) et de l'attributaire du contrat (RAO) avant passage en commission d'appel d'offres ou Commission de délégation de service public
- Validation juridique des avenants avant passage en commission d'appel d'offres ou commission de délégation de service public

- Présence et assistance en commission d'appel d'offres et en jury de concours * Suivi de l'ensemble des contentieux liés à la passation ou à l'exécution du contrat
- Accompagnement des directions dans les différents contentieux (pré- contentieux ou contentieux) de passation et d'exécution (hors décennale)
- Représentation devant la juridiction administrative
- Suivi du contentieux et accompagnement avec les avocats

Décide,

Article 1 : L'emploi de conseiller commande publique au département Finances, Marchés, Performance est ouvert au recrutement contractuel,

Article 2 : La rémunération définie en fonction de l'expérience professionnelle des candidats s'intégrera dans la grille indiciaire des attachés, à savoir au minimum 395 et au maximum 826, à laquelle s'ajoutera, le cas échéant, le régime indemnitaire afférent à cet emploi,

Article 3 : Dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget de l'établissement,

Article 4 : De charger Monsieur le Directeur général des services de Nantes Métropole et le Comptable public, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Nantes, le 13/12/2025

Pour la Présidente

La vice-présidente déléguée

Aïcha BASSAL

mis en ligne le :

14 JAN. 2026